

La Ville rejette le projet de la rue Bois-l'Évêque

Ce vendredi matin, le collège échevinal a rendu un avis défavorable au projet de lotissement de quatre parcelles dans le bois situé entre l'avenue de l'Observatoire et la rue Bois-l'Évêque à Liège. Il l'a estimé trop lourd et trop impactant sur la nature.

La demande du promoteur Mosadim portait sur un terrain de 6000 m², entièrement boisé à l'arrière des maisons actuelles. Il proposait d'y aménager quatre parcelles de terrain constructibles qui auraient provoqué l'abattage de 43 arbres sur 88.

Ce projet a eu le don d'irriter les riverains concernés, mais aussi tout le quartier qui connaît déjà de gros problèmes de mobilité, mais aussi tous les amoureux de la nature en ville.

Du coup, 166 réclamations ont été introduites et une pétition a recueilli 3.335 signatures.

TROP LOURD

« Mais c'est surtout l'avis négatif de la division Nature et Forêt de la Région wallonne et celui de notre administration qui a décidé le collège, explique l'échevine de l'urbanisme Christine Defraigne. Tout le monde l'a trouvé trop lourd et trop impactant pour la nature. On aurait pu émettre un avis favorable sous conditions mais il aurait obligé le promoteur à revoir entièrement son projet. »

Le dossier va donc maintenant passer chez le fonctionnaire délégué de la Région wallonne qui devra avaliser ou non cet avis, avant de revenir à nouveau sur le bureau du collège. Et si l'avis est toujours défavorable, il restera au promoteur la possibilité d'aller en recours à la Région wallonne.



Entre l'avenue de l'Observatoire et la rue Bois-l'Évêque. © S.P.

Pour le porte-parole des riverains du site, c'est vraiment une excellente nouvelle. « Nous allons boire un bon apéro confiné à la santé de tous ceux qui nous

**Le prix
des 6000 m² oscille
entre 20 et
400.000 euros**

ont soutenus, explique Nils Duchesne. On est vraiment heureux que cette mobilisation ait porté ses fruits. Maintenant, il faut rester attentif car ce n'est pas la première fois qu'un projet est présenté à cet endroit. Il

nous faudrait une solution à plus long terme. »

RACHETER LE TERRAIN?

Et de réfléchir dès lors à une solution financière qui verrait les riverains du site racheter le terrain au promoteur.

« Pour cela, il faut attendre que tous les recours soient épuisés et qu'il ne formule pas un autre projet, reprend Nils Duchesne. Mais si tel est le cas, le terrain vaudrait alors beaucoup moins. »

On parle de quelques euros le mètre carré au lieu des 60 ou 70€/m² qu'il peut valoir en ville s'il est constructible. Soit une somme qui peut fortement varier de 20 à 400.000€. ●

L.G.